

CALENDRIER DES AUDIENCES PUBLIQUES DE PROCÉDURE EN NULLITÉ ET EN DÉCHÉANCE DE MARQUES

Les audiences ont lieu à l'INPI,
 15 rue des Minimes
 92677 Courbevoie

Date de la dernière
 mise à jour
 17/02/2025

DATE	HEURE	RÉFÉRENCE DOSSIER	NOMS DES PARTIES <i>demandeur / défendeur</i>	TITRE CONCERNÉ <i>Numéro national</i>	NATURE DE LA REQUÊTE <i>nullité / déchéance</i>
10/03/2025	14H30	DC 24-0010	Société 3BBB / société WIMBI BOATS	14/4137584	DECHEANCE
24/03/2025	14H30	NL 24-0078	Société PlanetArt, LLC / Société FREE	1734391	NULLITE
		DC 24-0072	Société PlanetArt, LLC / Société FREE	1734391	DECHEANCE
		NL 24-0079	Société PlanetArt, LLC / Société FREE	99/785839	NULLITE
		DC 24-0073	Société PlanetArt, LLC / Société FREE	99/785839	DECHEANCE
		NL 24-0080	Société PlanetArt, LLC / Société FREE	09/4037814	NULLITE
		DC 24-0071	Société PlanetArt, LLC / Société FREE	09/4037814	DECHEANCE
		NL 24-0081	Société PlanetArt, LLC / Société FREE	09/3679804	NULLITE
		DC 24-0074	Société PlanetArt, LLC / Société FREE	09/3679804	DECHEANCE
07/04/2025	14H30	NL 24-0053	Société 1861 / Groupe THIERRY OLDAK	09/3661783	NULLITE
05/05/2025	14H30	DC 24-0031	Société GALIA PARTNERS / Monsieur David BENAMARA	17/4376270	DECHEANCE
19/05/2025	14H30	NL 23-0101	Société ALTER NEG0 / Monsieur Julien PELABERE	18/4474245	NULLITE
02/06/2025	14H30	NL 24-0075	Société AREA SANTE CENTRE DE GESTION / Société SOLETYS	17/4374709	NULLITE
		NL 24-0123	GIE Area Santé / Société SOLETYS	17/4374709	NULLITE
30/06/2025	14H30	DC 24-0064	Société EST COMMUNICATION / Société TOP MUSIC	18/4436995	DECHEANCE

VOTRE VENUE À L'INSTITUT NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

MESURES SANITAIRES À CONNAÎTRE

Vous venez sur le site de l'INPI à Courbevoie.

Voici les mesures sanitaires en vigueur que nous vous remercions de bien vouloir respecter.

Depuis le 9 août 2021, le pass sanitaire peut être requis pour accéder, notamment, à des séminaires professionnels quand il accueille 50 personnes ou plus. Selon l'objet de votre venue, le pass sanitaire peut donc être exigé (QR Code lisible au format numérique ou papier). La personne en charge de l'événement vous en informera au préalable.

1. L'entrée se fait **uniquement par le 15 rue des Minimes** (et par le parking qui reste ouvert aux visiteurs véhiculés: suivre la sortie Hall A).
2. Lorsque vous arrivez dans le hall, **rendez-vous directement à l'accueil**.
3. Présentez **votre pièce d'identité à l'agent d'accueil**, en la disposant de façon lisible au travers de l'hygiaphone.
4. L'agent vous remettra un masque papier. Si vous portez un masque en arrivant, il vous sera demandé de le retirer et de le jeter dans une poubelle dédiée (s'il est à usage unique) ou le ranger dans votre sac (masque en tissu).

Lors de votre venue à l'INPI, nous vous remercions d'appliquer les mesures suivantes :

- ▶ **Porter le masque papier remis à l'entrée** lors de vos déplacements et pendant toute la durée de votre venue à l'INPI.
- ▶ **Suivre les consignes données** par la personne qui vous accueillera.
- ▶ **Respecter les marquages au sol et la distanciation physique.**
- ▶ **Jeter tout élément à risque** (mouchoirs, masques, lingettes) dans les poubelles à pédale spécifiquement dédiées et disponibles à tous les étages.